

## **Comment nous joindre**

Rédaction: 1, place Guynemer, 06600 Antibes. Tél. 04.92.90.40.50. Fax 04.92.90.40.59.

ents: Tél. 0.800.06.83.20 - serviceclients@nicematin.fr Publicité-Eurosud: 1, place Guynemer, 06600 Antibes.



Plus d'infos sur notre site

de Ludovic

## **Etudes sur l'impact sanitaire**

L'Institut de veille sanitaire a publié en 2008 les résultats d'une étude épidémiologique qui fait apparaître une hausse, au sens statistique, de la

personnes ayant subi une forte dans les années 70 et 80 par rapport à

fréquence de certains cancers pour les la fréquence observée parmi une population très peu exposée : jusqu'à exposition aux fumées d'incinérateurs 22 % supplémentaires pour certains

pour les cancers du sein chez la

Source : Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développe

# **Nice-Matin**

Retrouvez votre quotidien à la boulangerie le Fournil des Pins, place Charles-Cros

# Les Semboules victimes d'une inquiétante pollution à la dioxine

ON VOUDRAIT

CAUDIO S'IL HE

S'AGIT PAS D'UN

POISON D'AVRIL

ENVIRONNEMENT Des échantillons de sols et de poussières prélevés dans le quartier ont été analysés par un laboratoire indépendant : les résultats dépassent les craintes

«Cette expertise apporte la confirmation scientifique ..) d'une importante pollution historique de l'ensemble du site des Semboules, y compris et jusque dans l'intérieur des habitations les plus proches (aui ont été implantées après la construction de l'incinérateur), à des niveaux de concentration comparables à ceux des zones industrielles les plus polluées d'Europe. » Bernard Tailliez, fondateur d'Analytika (laboratoire d'investigations) qualifie les résultats de son étude sur la présence de dioxine et de furanes dans le quartier « d'alar-

Avant toute chose, il faut cependant préciser que la plupart des études montrent que l'exposition humaine s'effectue à près de 95 % par l'alimentation (voir par ailleurs) D'ailleurs le Cadis, commanditaire de cette expertise « ne veut surtout pas paniauer la population » mais le président Manuel Babault estime indispensable d'informer les gens. « D'autant qu'ils ont financièrement participé à cette étude grâce à une souscription pour compléter la subvention de la Ré-

## **Pollutions** passées

Manuel Babault est conscient des limites de cette étude. En revanche, il estime que les résultats sont suffisamment inquiétants pour les compléter par d'autres analyses. « Nous demandons aux pouvoirs publics de réaliser une étude digne de ce nom. Nous avons saisi le préfet pour au'il réunisse la CLIS (Commission locale d'information et de surveillance) ». Une demande relayée par écrit par l'adjoint délégué

à l'environnement et la santé. Si l'incinérateur ne semble plus constituer une menace pour la santé des riverains, difficile de ne pas évoquer l'hypothèse que les 39 années de fonctionnement et notamment les vingt premières pourraient avoir laissé des traces. Personne ne veut incriminer l'incinérateur mais c'est bien au sein d'une future réunion de la CLIS, prévue par la loi dite « Loi déchets » que sera évoqué ce suiet.

### **Préconisations**

Le laboratoire préconise à court terme deux mesures : « L'ensemble des circuits et éléments de VMC (ventilation mécanique contrôlée) des appartements dans les immeubles les plus proches de l'incinérateur devra être décontaminé et l'accès à la zone du collecteur d'eau pluviale dont proviennent les deux échantillons de sol les plus contaminés devra être restreint, en particulier à l'égard des enfants. »

À ce stade, le Cadis se demande s'il est bien opportun de réaliser le parc de loisirs et de sport prévu par la municipalité. « Nous sommes bien embêtés car ce projet est très bien, poursuit Manuel Babault. Mais peut-on faire comme si l'on ne savait pas ? » En 2005, une étude environnementale avait été réalisée à la demande du Sidom (Syndicat mixte de traitement des ordures ménagères) qui réunit les 20 communes utilisatrices de l'incinérateur. Dans cette étude, une analyse des sols avait été effectuée. « Dans la surveillance de l'en-

vironnement de l'usine, le sol est un élément important qui peut garder en mémoire les pollutions passées, d'où son importance dans la sur veillance des retombées de l'usine » peut-on lire sur le site internet du Sidom. Mais ces analyses n'avaient pas recherché la dioxine dans les sols, seulement les métaux lourds. La dioxine avait fait l'obiet d'une mesure dans l'air concluant à « des risques acceptables au regard des références des nombreux organismes

Le Billet

Dépolluer le débat

Pour ne pas polluer le débat, le

Cadis n'a pas voulu faire coïncider

ces analyses avec les élections mu-

nicipales (2008) ni avec les Euro-

péennes (2009). Mais alors pour-

quoi l'avoir fait pendant les Régio-

nales? Pourquoi les taux de pollu-

tion ont-ils devancé les taux d'abs-

tention de quelques semaines alors

qu'ils patientaient depuis le 12 oc-

tobre dans l'ordinateur du prési-

la Région qui avait octroyé 7000

euros de subvention pour cette

Matin a tranché. Et patienté pour

dénolluer le déhat Les prochaines

élections ne sont que l'année pro-

étude en 2005? Dans le doute. Nice-

dent? Est-ce pour rendre service à

LUDOVIC LAURENTI

# Résultats : les sols ne mentent pas



Deux échantillons de terre, un échan-tillon de poussière prélevé derrière les bouches de ventilation (VMC) de d'avoir une idée de la pollution historideux appartements du quartier, deux aiguilles de pin ramassées à proximité et Les C, D et F concernant les aiguilles de un échantillon des lichens récupérés sur le toit d'une villa ont été analysés par le laboratoire Analytika. Les résultats sont exprimés en nanogramme par kilogrammes de matière sèche selon

tillons A. B et C (sols et poussières de gaines de ventilation) permettent que d'un site

pins et les lichens mettent davantage en lumière une éventuelle pollution ré-

Les échantillons A et B dépassent les 500 ng/kg et l'échantillon C avoisine les une norme internationale. Les échan- 200 ng/kg. Les trois autres restent en

deçà des 18,45 ng/kg.

#### Pour comparer

Selon l'Institut de veille sanitaire (INVS) « en milieu rural, sans source de dioxines identifiée, le taux de dioxines dans les sols est environ d'1 ng/kg de matières sèches, en milieu urbain, il peut atteindre 10 ng/kg de matières sèches, en zone industrielle il est plus élevé, de l'ordre de la

## Les dioxines en auestions

#### D'où viennent les dioxines?

Elles résultent principalement de l'activité humaine Actuellement l'incinération des déchets et la métallurgie sont à l'origine de 50 % des émissions er France

#### Comment peut-on être contaminé?

Par voie digestive : ingestion de sol et poussières en suspension, aliments, eau.

Par voie respiratoire : inhalation de poussières ou de gaz. Par voie cutanée : contact de la peau avec du sol ou de la poussière.

La plupart des études montrent que l'exposition humaine s'effectue à près de 95 % par l'alimentation principalement d'origine animale

#### . Les enfants peuvent-ils jouer dans le jardin?

Dans l'état actuel des connaissances, une exposition aux dioxines des enfants par voie cutanée, respiratoire ou par ingestion de poussières du sol à proximité d'un incinérateur ne contribue pas substantiellement à une augmentation des risques sanitaires.

#### Y a-t-il des restrictions d'usage dans la zone exposée aux retombées (construction d'habitats, crèche, école, terrain de sport)?

À ce jour, il n'existe pas en France de restriction d'usage. Cependant, en Allemagne pour des valeurs entre 100 et 1000 ng/kg (ce qui est le cas ici), la décontamination du sol dans les aires de jeux est recommandée.

## Est-il possible de dépolluer les sols?

Ce sont les 10 premiers centimètres de sol qui concentrent 95 % des dioxines. Il est donc possible de dépolluer en remplaçant cette couche superficielle

#### Qu'est-ce qu'une étude d'évaluation des risques canitaires 7

Elle doit permettre de connaître la contamination des milieux, l'historique de la pollution et donc le potentiel d'exposition cumulée et la population concernée.

Source : étude réalisée par l'institut de veille sanitaire et l'agence française de sécurité sanitaire des aliments à la demande du ministère de la santé.

# **Questions à**

# André CICOLELLA

Conseiller scientifique à l'Institut national

# « Cela mérite une évaluation précise »

André Cicollela est spécia-liste de l'évaluation des risques sanitaires Il est aussi à l'origine de la création de l'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement (AFSSE) avec André Aschieri, par ailleurs maire de Mouans-Sartoux.

Les riverains des Semboule doivent-ils être inquiets ? À première vue, la

comparaison de ces résultats avec d'autres résultats européens semble pertinente. Malgré tout, la contamination se fait essentiellement par l'alimentation. Est-ce raisonnable de construire un parc de loisirs

# dans ce quartier sachant Il faudrait une évaluation

précise. Mais l'on sait que l'ingestion ne se fait pas seulement par l'alimentation mais aussi par la poussière et que les enfants sont plus exposés du fait de leur mode de vie. Il faudrait chercher aussi d'autres types de



## C'est-à-dire?

Là, on regarde les dioxines chlorées. Mais il y a aussi environ 200 types de dioxines chromées et plusieurs milliers de dioxines bromées qui sont du point de vue de la toxicité On ne peut pas faire comme s

l'on ne savait pas...

**PROPOS RECUEILLIS** 

# **Réactions:** tout le monde perplexe en 1969 et quelques années

## adjoint déléqué à l'environnement et à la santé

« J'ai demandé au préfet qu'il réunisse la commission locale d'information et de sécurité et j'attends la réponse. La dioxine peut avoir diverses origines dont les feux de forêts, les barbecues, la circulation automobile.

« Je ne sais pas quel pourcentage peut être attribué à l'incinérateur. La contamination se fait à 90 % par l'alimentation. Les gens devraient davantage s'inquiéter de l'origine du lait ou du beurre qu'ils achètent, du tabagisme passif ou encore du bon réglage de leur chauffage au fioul.

« En tant qu'élu, je suis partant pour faire de nouvelles analyses pour vérifier ces ré-



Josette Balden, présidente du Sidom, devenu Univalom

« Je suis surprise de découvrir ces analyses car cela coûte très cher. L'usine a été créée

plus tard des permis ont été accordés pour la construction de ce auartier. Depuis. l'incinérateur fait un peu peur. Je reste perplexe sur ces résultats car nous n'avons iamais constaté auelaue chose d'aussi catastrophique. l'ai immédiatement demandé une expertise de cette étude pour un spécialiste. Les valeurs trouvées me semblent impossibles. Cela dit. je suis prête à faire toutes les analyses nécessaires pour en avoir confirmation.

#### Gérard Piel, conseiller municipal d'opposition, habitant des Semboules

« Je ne suis pas un spécialiste pour me prononcer. Mais s'il faut faire de nouvelles analyses, que les responsables demandent des subventions à la Région, nous participerons de la même facon. »